

Né à Paris le 8 mars 1906, Pierre Billotte, saint-cyrien à 20 ans, Lieutenant en 1930, élève de l'École supérieure de guerre de 1934 à 1936, le commandant Billotte est blessé pendant la campagne de France. **Il combat lors de la bataille de Stonne, détruisant 13 chars le 16 mai 1940.** Il est fait prisonnier à Vadenay le 12 juin 1940, grièvement blessé.

Évadé d'Allemagne par l'U.R.S.S., avec 185 autres Français, il connaît les geôles soviétiques avant de devenir le représentant militaire de la France libre à Moscou, après le déclenchement des combats entre l'Armée rouge et la Wehrmacht.

En 1942, il est chef d'état-major du général de Gaulle à Londres, puis, en 1943, secrétaire du Comité de la défense nationale. À la tête de la brigade blindée de la 2^e D.B. du général Leclerc, le colonel Billotte se bat en Normandie. Le 15/08/1944, interrogé anonymement par l'acteur Claude Dauphin (de son vrai nom Claude Marie Eugène Legrand) pour la B.B.C., il déclare : « *Nous avons une revanche à prendre, et nous saurons montrer au monde de quoi sont capables les soldats français lorsque, équipés avec un matériel moderne, perfectionné et abondant, ils luttent à armes égales contre un adversaire tenace, sans doute, mais qu'ils sont décidés à bouter hors des frontières.* » Ses troupes vont devoir, peu de jours après, « ouvrir » la porte de Paris. L'insurrection parisienne du 19/08 bouscule en effet la stratégie alliée qui exclut les combats de rues pour la prise des centres urbains ; le 22 au soir, alors que 600 barricades s'élèvent dans la capitale, les généraux Eisenhower et Bradley acceptent que la 2^e D.B. fasse mouvement sur Paris par deux axes : Sées, Maintenon, Rambouillet, Alençon, Chartres, Longjumeau.

Le 25 août, à 10 h 00, il signe son ultimatum au commandant du *Gross-Paris*, Dietrich von Choltitz, en poste depuis le 9. Transmis par le consul de Suède, cet ultimatum prélude à l'assaut de l'hôtel Meurice, quartier général du général allemand qui sera sommé de se constituer prisonnier par le lieutenant Karcher et le commandant de la Horie, qui l'emmèneront, par la rue du Mont-Thabor, « dans une pétarade de balles ». À 16 h 00, à la préfecture de police, le général von Choltitz signe les conventions de reddition conclues entre le général Leclerc et lui, documents que paraphe aussi le colonel Rol-Tanguy commandant les F.F.I. de l'Île-de-France.

Général de brigade puis de division. Il est ensuite chef de la délégation française au comité des chefs d'état-major à l'O.N.U, jusqu'à sa démission de l'armée en 1950. Pour défendre une certaine idée de la France indépendante, il adhère au Rassemblement du peuple français et est élu député R.P.F. de la Côte-d'Or en 1951. Après avoir soutenu le gouvernement Pinay et s'être battu contre la Communauté européenne de défense, il est ministre de la Défense nationale du cabinet Edgar Faure (10/1955 - 01/1956).

Il est décédé le 29 juin 1992 à Boulogne, à l'hôpital Ambroise Paré. Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 3 juillet en l'Église Saint-Christophe du vieux Créteil.

- **Grand Officier de la Légion d'Honneur**
- **Compagnon de la Libération - décret du 8 novembre 1944**
- **Croix de Guerre 39/45 (5 citations)**
- **Médaille des Evadés**

- **Médaille des Blessés**
- **Médaille Commémorative des Services Volontaires dans la France Libre**
- **Médaille d'Or de l'Education Physique**
- **Chevalier du Dragon d'Annam**
- **Officier de la Légion of Merit (USA)**
- **Croix de Guerre (Belgique)**
- **Commandeur du Ouissam Alaouite (Maroc)**
- **Commandeur du Nicham Iftikar (Tunisie)**